CARNOT INVESTISSEMENT

Libérez vous du contentieux

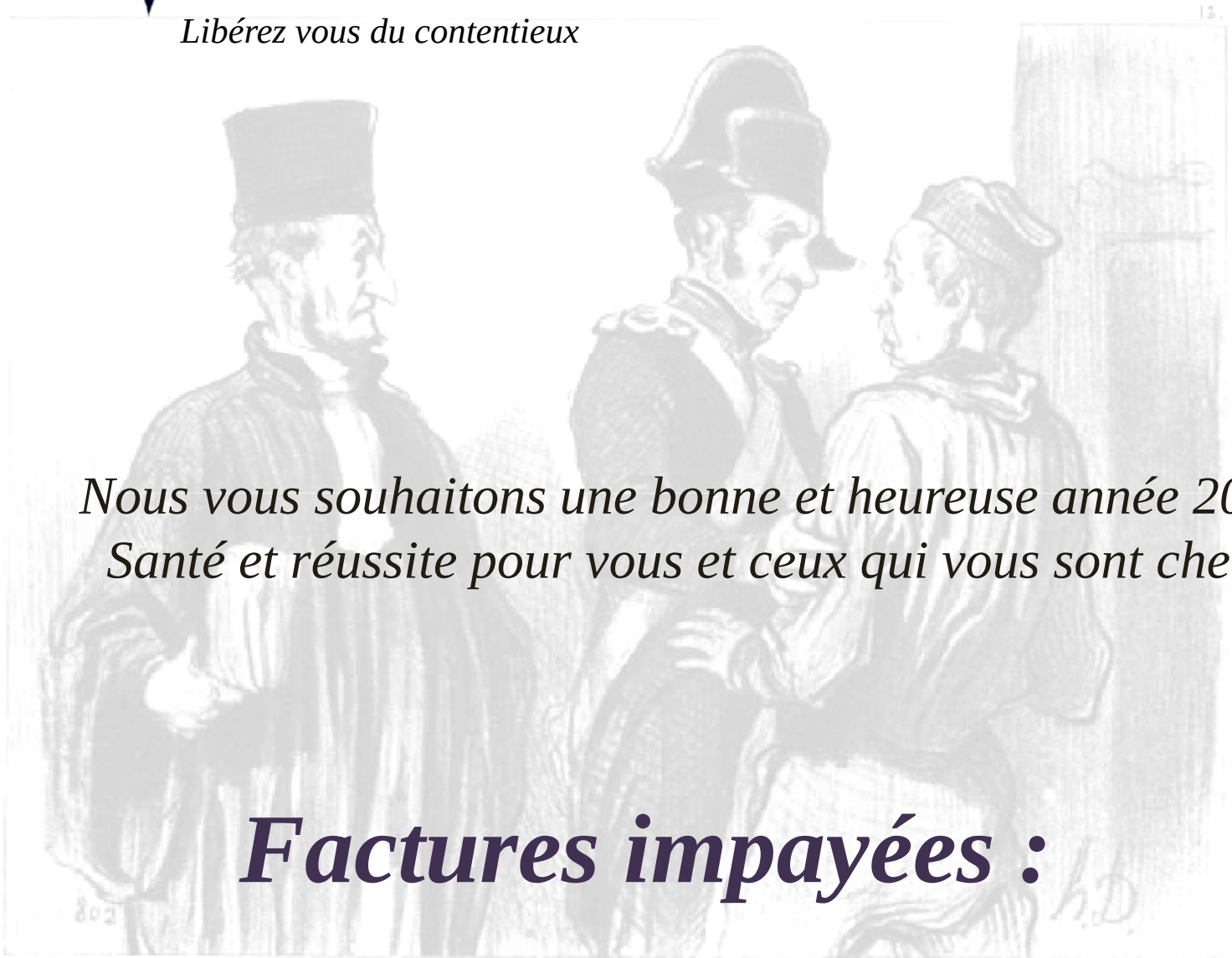

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.
Santé et réussite pour vous et ceux qui vous sont chers.

Factures impayées :

Contraindre au paiement

CARNOT INVESTISSEMENT
Libérez vous du contentieux

Contraindre au paiement

Une impunité croissante

Moins de condamnations

Moins d'exécutions

Mais des informations plus disponibles

Une plus grande efficience des administrations

Permet d'agir et d'agir plus vite

Retard > 30 jours
Le risque de défaillance est multiplié par 6.

Retard > 69 jours
Le risque de défaillance est multiplié par 11.

25% des défaillances
(redressements ou liquidations judiciaires) sont imputables au défaut de paiement d'une ou plusieurs créances.

CARNOT INVESTISSEMENT

Libérez vous du contentieux

Quelles diligences, pour quel résultat.

- Avant la rupture des relations,
- Les renseignements,
- Les mesures conservatoires,
- Les mesures d’exécution.

Avant la rupture des relations

- Le droit de gage permet de conserver les biens en sa possession,
- Dans le cadre de délais de paiement, l'exécution peut être garantie notamment par un aval ,
- Les chèques de garantie,
- La délégation de paiement,
- Les cautions et hypothèques.

LES RENSEIGNEMENTS

- Issus de la relation commerciale :
  - ✓ Domiciliations bancaires,
  - ✓ L'identité des clients,
  - ✓ Les distributeurs et diffuseurs,
  - ✓ Les lieux de stockage, de production,
- Issus d'internet :
  - ➢ L'identité précise du débiteur et de ses dirigeants,
  - ➢ Les sites exploités,
- Issus des administrations:
  - ❖ Les comptes bancaires,
  - ❖ L'immobilier.

LES MESURES CONSERVATOIRES

- **LES SAISIES**
  - Coût élevé,
  - Non opposables en cas de procédure collective,
  - Permet d'éviter la fuite des fonds,
  - Exécution successive possible,
- **L'OPPOSITION SUR LE PRIX DE VENTE DU FONDS**
  - Délais courts,
  - Surveillance attentive,

LES MESURES CONSERVATOIRES

- **LE DROIT DE GAGE,**
- **LE NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE,**
  - Sur autorisation si la vente est envisagée,
- **L'HYPOTHEQUE,**
  - Sur autorisation et d'un coût élevé

LES MESURES D'EXECUTION

- **Les saisies attribution :**
  - Banques
  - Clients
  - Diffuseurs
- **Les saisies vente :**
  - Stocks,
  - Machines,

LES MESURES D'EXECUTION

- Les saisies immobilières,
- L'action oblique,
  - Exercice des droits du débiteur
- L'action paulienne,
  - Attaquer les actes frauduleux,

LES REVENDICATIONS

- Reserve de propriété
  - Opposabilité
  - Disponibilité
- Le Prix à percevoir

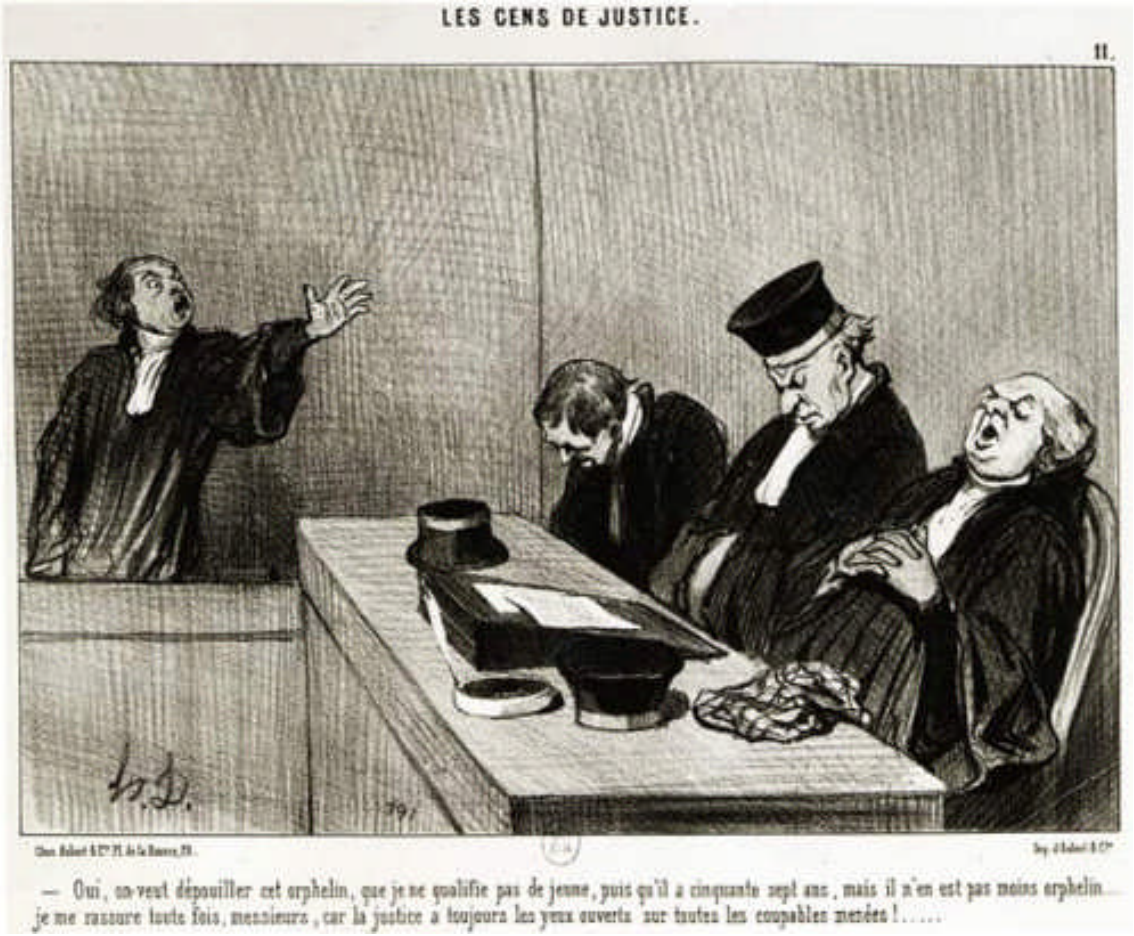

CARNOT INVESTISSEMENT
Libérez vous du contentieux

Contraindre au paiement

Demander ou non l'ouverture d'un Redressement ou d'une Liquidation Judiciaire

CARNOT INVESTISSEMENT

Libérez vous du contentieux

Philippe NAUDIN

Tél.: 01.64.66.41.03

E-mail: pnaudin@carnot-invest.com

Site: www.carnot-invest.com

Blog : http://ph.naudin.over-blog.com/